

LE TOURISME DANS LES GRANDS SITES DE PATRIMOINE: QUEL IMPACT ECONOMIQUE? LE BILAN DES GRANDS SITES DE FRANCE

Anne Vourch / France

La croissance continue et rapide du tourisme au niveau international (6,5% de croissance annuelle)¹ est un défi majeur pour les responsables de la conservation et de la gestion du patrimoine, car elle induit des effets importants sur les sites les plus visités, tant pour la conservation des sites que pour les populations qui y vivent.

Cette intervention témoigne de la réflexion sur les retombées économiques du tourisme sur les sites patrimoniaux actuellement menée par le Réseau des Grands Sites de France qui réunit les organismes locaux qui gèrent 32 des ensembles paysages protégés les plus connus et les plus fréquentés de France, accueillant environ 27 millions de visiteurs : par exemple, la Montagne Sainte Victoire en Provence, le Cirque de Gavarnie dans les Pyrénées, le Volcan du Puy de Dôme en Auvergne, etc...

La France reçoit chaque année plus de 75 millions de touristes internationaux, ce qui en fait la première destination touristique mondiale et la troisième du point de vue des recettes touristiques. Le tourisme représente 6,6% du Produit intérieur brut.

Les études régulièrement menées sur les motivations des touristes étrangers et nationaux montrent que l'attractivité touristique du pays repose en grande partie sur la richesse et la diversité du patrimoine culturel, naturel et paysager. La valeur de ce patrimoine, tant au plan patrimonial qu'économique, est en grande partie le résultat de politiques de protection, anciennes et menées sur la longue durée, qui ont tendu à élargir les dispositions de protection du monument ou du site ponctuel à la prise en compte des ensembles patrimoniaux, urbains ou ruraux, à dominante culturelle ou naturelle (nature et culture étant deux notions que l'on tend fort heureusement à ne plus séparer).

En témoigne la loi du 2 mai 1930 sur la "Protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque" qui organise la protection des sites et paysages naturels et

culturels. Les premiers sites ainsi protégés étaient souvent des "objets" pittoresques ou de curiosité, distingués par analogie avec les monuments naturels (la cascade, la formation rocheuse étrange...), qui étaient sensés rester en l'état. A partir des années 1960, une dimension plus ambitieuse a été donnée à la loi, en classant pour leur intérêt paysager des espaces beaucoup plus vastes, abritant des activités humaines constitutives du site.

Parmi ces espaces protégés pour leur valeur paysagère, se distinguent les Grands Sites, "grands" par leur renommée et "grands" leur attractivité touristique. Ces vastes pans territoriaux couvrent des espaces de statut privé, habités concernés par des activités agricoles, pastorales ou d'autres activités économiques. Ce sont des espaces ouverts dans lequel le visiteur circule librement ce qui sur le plan de la gestion de la fréquentation et des dispositifs d'accueil du public suppose des démarches différentes de celles d'un monument clos à l'entrée contrôlée.

La dimension économique des Grands Sites est très importante, et correspond à une attente forte des habitants qui attendent de ces espaces protégés des retombées économiques.

La politique nationale en faveur des Grands Sites, se référant aux principes du développement durable, fixe d'ailleurs trois objectifs :

- un objectif de conservation et de préservation de ces hauts-lieux,
- une mission de mise en valeur pour l'accueil d'un large public, dans les limites de la capacité d'accueil du site
- et enfin un objectif économique d'apport au développement local

La part du tourisme dans la vie des Grands Sites

On associe souvent spontanément Grand Site et tourisme et s'il est vrai que les Grands Sites sont des hauts-lieux touristiques attirant de très nombreux visiteurs, mai la part du tourisme dans la vie et l'économie des Grands sites varie en réalité beaucoup selon les contextes régionaux.

¹ Tourisme mondial : 25 millions d'arrivées internationales en 1950, 763 millions en 2004 (source : Organisation mondiale du tourisme)

l'économie de certains sites est d'abord autre que touristique.

A la Roche de Solutré (Bourgogne), visité chaque année par environ 150.000 personnes, l'économie ne repose pas en priorité sur le touristique. Site préhistorique de première importance, unique en Europe, qui a donné son nom à une période du paléolithique supérieur, le Solutréen, c'est aussi un éperon rocheux calcaire dominant le vignoble du Grand cru du Pouilly-Fuissé, mondialement connu. C'est d'abord à la viticulture qui assure la prospérité des habitants de la région. Il n'existe d'ailleurs que très peu d'établissements touristiques (hébergements, restaurants, etc.) dans les communes avoisinantes. Les habitants vivent bien du commerce du Pouilly-Fuissé et n'ont pour l'instant que peu tiré partie de la valeur ajoutée potentielle que pourrait être le tourisme ; celui-ci reste marginal et très peu intégré à la vie économique locale. Cette situation va certainement évoluer dans les prochaines années, notamment en raison des tensions sur le marché du vin qui devrait conduire des viticulteurs (ou leurs enfants) à développer une activité touristique complémentaire à partir de la notoriété importante de Solutré.

Le marais salant de Guérande (Pays de Loire), est un site protégé qui couvre 3600 hectares, est une zone naturelle entièrement façonnée par l'homme où, depuis l'époque romaine le sel est exploité. L'apogée de l'activité salicole se situe entre le 15^e et le 18^e siècle. Au 19^e siècle, l'activité salicole régresse dans un contexte où le tourisme balnéaire se développe de façon intense dans cette région littorale très convoitée. Des paludiers se détournent du sel pour travailler dans le secteur de la construction et du tourisme, la valeur de ce paysage culturel est remise en cause par l'abandon du marais. Il y a 30 ans, le marais a été remis en valeur par des jeunes paludiers qui ont relancé la production de sel et développé un produit de haute qualité. Si durant tout le 19^e siècle, le développement de l'économie touristique s'est fait au détriment de l'économie traditionnelle et de la mise en valeur du site, il n'en est pas de même aujourd'hui. Certes l'afflux des visiteurs dans le marais durant les mois d'été est vécu comme une réelle gêne par les paludiers à une saison même où a lieu la récolte du sel (trafic automobile dans les petites routes, dispersion des visiteurs dans les parcelles, etc..) Mais les paludiers ont choisi de se mobiliser pour prendre en charge eux-mêmes l'accueil touristique dans le marais. Ils développent l'agrotourisme de façon à relier leur métier de producteurs et leur métier d'accueillants ; ils ont développé la vente directe du sel aux touristes ; ils utilisent activement l'image du site pour la promotion du "Sel de Guérande", distingué et protégé par une Appellation d'Origine Contrôlée. Enfin la

corporation a créé et financé elle-même la "Maison du sel", véritable lieu d'accueil, d'information de sensibilisation du public sur le Marais et leur profession. Aujourd'hui, le concurrence entre tourisme et production de sel est dépassé et les paludiers entendent tirer partie de la renommée du site et de la présence des XXX visiteurs annuels du site.

Dans d'autres Grands Sites, la faiblesse des retombées économiques n'est pas liée à la concurrence avec une activité plus rentable, mais au fait que les conditions de base pour fonder une économie touristique à partir du site font défaut. C'est le cas du Cirque de Navacelles (Languedoc Roussillon), situé au cœur des grands causses, étendues steppiques d'élevage extensif du mouton, qui connaît une densité de population de 4 habitants au km². 350.000 à 400.000 visiteurs au Cirque en deux mois représentent un afflux très important qui devrait avoir un effet d'entraînement et d'impact sur l'économie locale, sur les commerces, sur les hébergements, etc. Or ce n'est pas le cas, parce que dans cette région dévolue traditionnellement au pastoralisme et à l'habitat dispersé, il n'existe pas le minimum nécessaire en terme de services touristiques, d'hébergements, de restaurants, de commerces, qui puisse répondre à la demande des visiteurs. A l'exception d'un commerce de souvenirs et d'une crêperie sur le site, le premier commerce est situé à près de 20 kilomètres ! Les retombées économiques se font donc largement ailleurs que dans les communes du site qui se contentent d'en supporter les nuisances, sans avoir pu jusqu'à présent tirer de la renommée de leur site.

Retombées économiques et développement durable

L'impact sur les économies locales est en revanche indiscutable pour le cas des sites où se sont développés des produits et des services destinés aux visiteurs. C'est le cas des sites de Gorges, telles les Gorges du Tarn, Gorges du Verdon, Gorges de l'Archèche (1,2 millions de visiteurs), sites protégés très spectaculaires, où les activités liées à l'eau (découverte du site en bateau, descente des rivières en canoés) ont généré un tourisme de découverte et de séjour important qui généré des flux financiers dans des régions par ailleurs enclavées et à l'écart des grands flux économiques.

Cependant, l'existence de niveaux de fréquentation élevés générant des flux financiers importants se traduit-elle toujours par des effets réels d'entraînement en terme de développement local ? De nombreux exemples montrent qu'il n'en est pas toujours ainsi. Si les commerçants sont des saisonniers qui ne passent que trois mois l'été sur place, ou des commerçants extérieurs à la région qui ne paient pas leurs taxes localement, le chiffre d'affaire restera peu sur

place et ne générera que peu de retombées en termes de développement local.

Dans certaines régions, on observe une substitution progressive ou rapide des activités traditionnelles par le tourisme. Le risque en est bien sûr la disparition de ces activités traditionnelles qui avaient une fonction essentielle d'entretien de l'espace et sont constitutives du paysage du site. L'évolution vers la mono-activité touristique est aussi une autre façon de tuer "l'esprit du lieu", de gommer l'histoire du site, et finalement d'affadir l'expérience du visiteur. Elle a également des effets sur les conditions de vie des habitants permanents : prix du foncier qui flambent aux abords ou dans certains sites, fracture entre le site et la vie des habitants dans ses dimensions sociales, culturelles et économiques.

Pour qu'il y ait développement économique à partir d'un Grand Site, il faut réellement que les acteurs du territoire (habitants, professionnels, institutions du tourisme et du patrimoine, autorités locales...) aient pris leur économie touristique en main.

C'est le cas en Baie de Somme (Picardie), où est menée depuis 20 ans une politique particulièrement réussie de développement, fondée sur la protection concertée et la valorisation de l'attrait patrimonial au bénéfice de la région et de ses habitants. Une structure publique a été créée, pour être l'outil qui organise le développement local à partir du site. Cet exemple témoigne de façon très concrète de l'importance de créer de bons outils de "gouvernance" pour conduire un projet de développement durable.

Du point de vue économique, l'expérience des Grands Sites montre que l'existence de flux monétaires parfois importants générés par les visiteurs d'un site très réputé ne suffit pas à créer les conditions d'un véritable développement local. Elle indique que les retombées pour les habitants ne sont pas uniquement fonction du nombre de visiteurs, mais qu'elles dépendent largement de la manière dont les communautés s'organisent pour accueillir les visiteurs.

Affecter une partie des ressources générées par le tourisme à la conservation et à la gestion des Grands Sites

Au-delà des retombées économiques locales engendrées par un Grand Site, il convient aussi d'examiner comment ce développement économique peut être bénéfique pour la conservation et la gestion à long terme du site.

Tant que la fréquentation touristique restait à un niveau

peu élevé, il a longtemps été considéré -à tort- que les sites et les paysages "se géraient tout seuls". En réalité ils ne se géraient pas seuls, mais étaient entretenus par les agriculteurs, éleveurs, forestiers, "gestionnaires silencieux" du site. Les choses sont différentes aujourd'hui, d'une part en raison de la régression de ces activités de gestion de l'espace, d'autre part en raison de l'accroissement très important de la pression touristique sur les Grands Sites. Entretien du paysage et de l'espace (maintien des chemins, lutte contre l'enfrichement...), prévention ou restauration des atteintes liées à la sur-fréquentation, information des visiteurs, réclament des mesures spécifiques de gestion active.

Cette gestion a un coût. Des structures locales de gestion de proximité (de statut public) ont été créées à l'initiative des collectivités pour assurer cette gestion globale des sites et gérer les dispositifs d'accueil du public. Mais les Grands Sites sont des sites "à ciel ouvert" qui, à la différence de la plupart des musées et monuments, sont d'accès libre, n'ont pas de billetterie et ne reçoivent donc pas de recettes directes liées à leur fréquentation. Un bilan réalisé auprès des Grands Sites montre que les retombées se font pour l'essentiel au bénéfice du tissu économique environnant, avec de faibles recettes directes pour la structure de gestion : la dépense touristique collectée par la structure en charge de la conservation et de la gestion du site, se situe dans une fourchette de 17 à 72 centimes d'euros par visiteur suivant les Grands Sites, ce qui est très faible et tout à fait insuffisant pour en financer la bonne gestion.

Suivant en cela les recommandations des institutions internationales (UNESCO, PNUE, OMT, Conseil de l'Europe), il convient de développer des dispositifs permettant d'accroître la contribution du secteur touristique à la conservation et à la gestion à long terme des sites protégés. L'ensemble des circuits économiques (publics, commerciaux...) doivent être mobilisés au bénéfice d'une gestion transparente et durable de ces sites.

Il s'agit de faire reconnaître que la protection d'un paysage remarquable n'est pas seulement une source de dépenses ou de manque à gagner, mais aussi une richesse patrimoniale et économique dont une région peut mieux tirer partie. A l'inverse, il faut promouvoir l'idée que les sites ne doivent pas être considérés comme une simple source d'enrichissement à court terme, mais également un patrimoine dont l'entretien et la conservation a un coût et nécessite des moyens.

Dans une perspective de tourisme durable et responsable, les efforts des Grands Sites de France portent sur la recherche de mécanismes permettant d'affecter une part plus élevée de la richesse créée par le tourisme au bénéfice des

habitants, ainsi que de la conservation à long terme de ces grands sites. Il s'agit d'encourager la contribution directe des visiteurs et celle des entreprises touristiques à des projets, ce qui suppose un effort particulier de sensibilisation du public et de partenariat entre les acteurs de la conservation et les acteurs du tourisme autour d'un intérêt commun.

Résumé :

La croissance continue et rapide du tourisme au niveau international est un défi majeur pour les responsables de la conservation et de la gestion du patrimoine, car elle induit des effets importants sur le patrimoine le plus visité, et pour les populations qui y vivent.

Du point de vue économique, une étude menée sur les grands sites de paysage les plus connus de France, indique que les retombées pour les habitants ne sont pas uniquement fonction du nombre de visiteurs, mais qu'elles dépendent largement de la manière dont les communautés s'organisent pour accueillir les visiteurs et organiser la fréquentation touristique des sites.

L'expérience concrète de nombreux grands sites, partout dans le monde, montre que l'existence de flux monétaires parfois importants générés par les visiteurs d'un site très réputé ne suffit pas à créer les conditions d'un véritable développement local.

Dans une perspective de tourisme durable et responsable, les efforts portent sur la recherche de mécanismes permettant d'affecter une part plus élevée de la richesse créée par le tourisme au bénéfice des habitants, ainsi que de la conservation à long terme de ces grands sites. Il s'agit d'encourager la contribution directe des visiteurs et celle des entreprises touristiques à des projets, ce qui suppose un effort particulier de sensibilisation du public et de partenariat entre les acteurs de la conservation et les acteurs du tourisme autour d'un intérêt commun.

Références

"Vaut le détour – Les Grands Sites", ICOMOS-France, ATEN, 1999

"Accueil, aménagement et gestion dans les Grands Sites", ICOMOS France, 1999

"Sites naturels contribution du tourisme à leur gestion et à leur entretien", Les Cahiers de l'AFIT, 2000

"Grands Sites et patrimoine mondial, quel accueil touristique ?" ICOMOS France, 2001

"Vivre dans un Grand Site, le pari du développement durable", ICOMOS France & RGSEF, 2005 (à paraître)